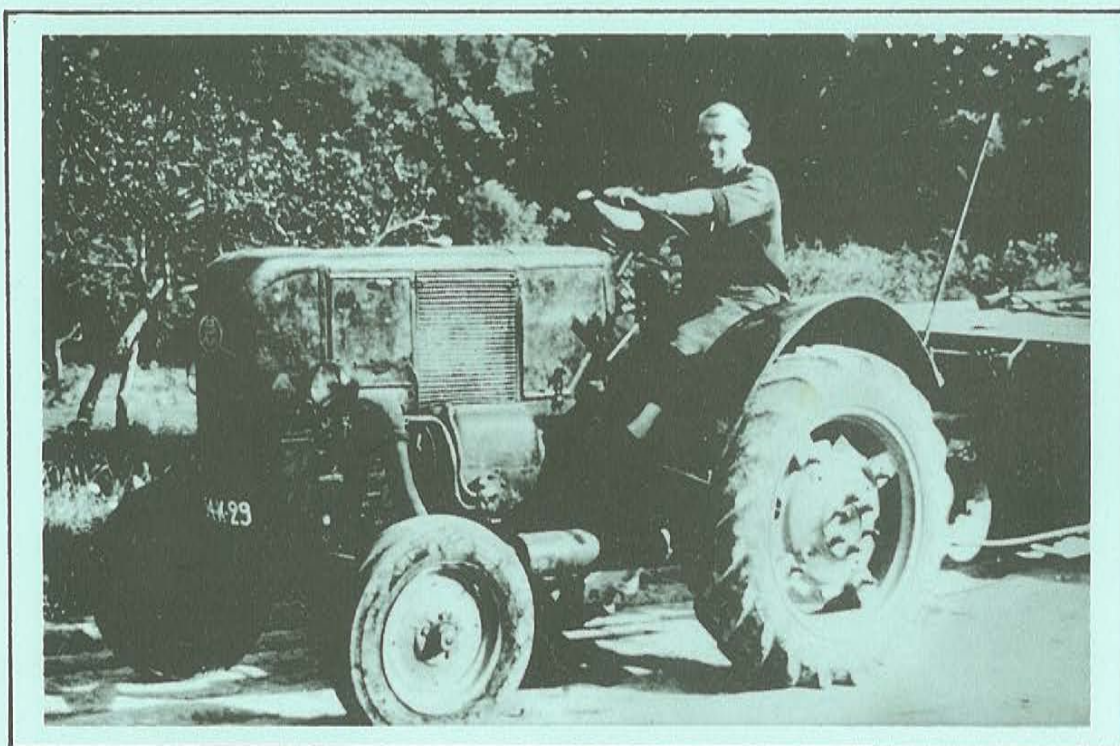


LANDEVENNEC



BULLETIN du

SYNDICAT d'INITIATIVE



1952 - A l'Abbaye, le premier tracteur de la commune.

N° 19 - JANVIER 1991

BONNE ANNEE A TOUS !

=====

BLOAVEZ MAD !

=====

NOUS SOMMES...

... 375 Landévénneciens, résultat officiel du recensement réalisé en mars 1990.

Population municipale..... 374

Population comptée à part..... 1

Population totale..... 375

Le nombre d'habitants ne diffère donc guère de celui de 1982 où l'on avait enregistré 377 habitants.

AU MONASTERE :

Après 20 années de fonction (1970-1990) et à un moment où la Communauté est bien affirmée, le Père Jean de la Croix, déclarant: "mission accomplie", a décidé de se démettre de ses fonctions d'Abbé.

Ces vingt ans, c'est la construction d'un monastère à Haïti, le 15ème centenaire, la mise en place de relations privilégiées avec la Cornouaille anglaise, la restauration des ruines de l'ancienne abbaye, la construction du musée... Autant de choses dont a profité la commune de LANDEVENNEC.

Dans l'attente de l'élection par la Communauté du nouvel Abbé, le Père Louis (prieur et économe) assurera l'intérim.

DON DU SANG :

Organisé par le Centre de transfusion sanguine de BREST avec le concours de l'Abbaye, il est prévu pour le mercredi 12 juin.

UN SERVICE DU CREDIT AGRICOLE :

L'ouverture d'un "Point Vert" chez

Mr et Mme Patrick ZAM (Bar-Restaurant "Le Saint-Patrick") permet aux clients du Crédit Agricole d'effectuer en toute discrétion différentes opérations bancaires et notamment des retraits en espèces (par carte ou par chèque) jusqu'à concurrence de 500 Francs.

STAGE DE VOILE :

Durant l'été, si le nombre de jeunes concernés par un stage de voile était suffisamment important, le Centre Nautique de Moulin-Mer (Logonna-Daoulas), pourrait mettre en place une navette quotidienne à partir de Port-Maria. Renseignements en mairie.

CAVRON-SAINT-MARTIN :

En juillet 1989, Ulysse BRANCQUARD, Maire de CAVRON-SAINT-MARTIN (Pas-de-Calais), son Conseil Municipal, l'Abbé MAGNIER, Curé de CAVRON, et bien d'autres personnes s'étaient déplacées à LANDEVENNEC.

Un voyage en sens inverse est programmé pour la fin avril 1991.

Rappelons que c'est dans cette région du Nord de la FRANCE que s'étaient réfugiés les moines de LANDEVENNEC et sans doute quelques habitants après le pillage des Vikings en 913.

DES LIVRES :

. Un nouveau recueil du frère Gilles BAUDRY, "La Seconde Lumière" - Editions Rougerie - 80 pages - 54 Francs - En vente à l'Abbaye.

. "Dictionnaire des noms de Communes, trèves et paroisses du Finistère" par Bernard TANGUY - Editions Chasse-Marée/Ar Men - 328 pages - 330 Francs.

Cet ouvrage est illustré par plusieurs gouaches de Ronan OLIER, artiste quimpérois, avec notamment, en jaquette, le bourg de LANDEVENNEC et l'Abbaye.

A N I M A T I O N

SEMI-MARATHON

Sur 99 coureurs au départ du 8^e semi-marathon le samedi 21 juillet à 18 H., 93 terminaient la course. Le premier à franchir la ligne d'arrivée était Vincent GAIGNEBET qui venait d'effectuer le parcours en 1 H 07' 53" à la moyenne horaire de 16,881 km.

CLASSEMENT PARTIEL DES 93 ARRIVANTS

Premier de chaque catégorie

<u>Catégorie</u>	<u>Nom - Prénom</u>	<u>Club ou ville</u>	<u>Temps</u>	<u>Place</u>
J.H.	ABGRALL Laurent	Lampaul-Guimiliau	1H23'15"	25 ^e
S.H.	GAIGNEBET Vincent	Viry-Châtillon	1H07'53"	1 ^{er}
S.F.	RIMOUR Jacqueline	St-Etienne	1H28'45"	49 ^e
V.H.1.	DERRIEN Robert	Stade Brestois	1H13'47"	4 ^e
V.H.2.	POLLMAN Erwin	SUISSE	1H14'33"	6 ^e
V.H.3.	CANN Jean	E.S. Corsen	1H32'31"	51 ^e

NOEL

Une boîte de chocolats a été offerte aux personnes ayant 80 ans ou plus.

QUELQUES CHIFFRES

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Fête des Hortensias	12 912,20	4 992,83
Fête des Mimosas	3 772,50	1 675,42
Semi-marathon	5 039,40	5 330,66
Tennis	11 010,00	
Bulletins du S.I.		5 020,54
Aménagement d'un box dans le hangar communal conjointement avec autres associations		3 390,00
Participation à l'achat d'une tondeuse à gazon		1 741,00
Conteneurs		3 600,99
Réalisation d'une aire pour jeu de boules au Pâl		2 449,56

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Camping	37 958,60	
- Annuité du bloc sanitaire		6 863,42
- Eau		2 507,00
- Electricité		1 829,99
- Entretien		7 129,16

ANIMATION POUR 1991

- Fête des Mimosas au mois de février
- Semi-marathon le samedi 27 juillet
- Fête des Hortensias le dimanche 18 août

Nous remercions toutes les personnes qui ont apporté leur concours à la réalisation des différentes fêtes.

P. TEFFO

* * *

ET AUSSI...

une bourse d'échange de cartes postales anciennes le dimanche 16 juin (après-midi) à la maison communale.

ET PEUT-ETRE...

une seconde foire aux produits locaux ?

CAMPING DU PAL - BILAN DE L'ETE 1990

La saison estivale 1990 est apparue à tous comme excellente. Sans doute l'exceptionnel ensoleillement n'y est-il pas étranger...

Au camping du Pâl, le nombre de personnes accueillies a augmenté globalement d'environ 5% par rapport à 1989 avec, pendant le même temps, un accroissement des nuitées de près de 10 %.

Le nombre d'estivants français a toutefois connu un certain tassement par rapport à 1989 (-10%) mais la durée de leur séjour a été plus importante conduisant à une augmentation des nuitées (+ 3%).

Les étrangers, par contre, ont été nettement plus nombreux (+ 63%).

Comme en 1989, l'activité touristique s'est essentiellement concentrée sur août avec un mois de juillet en demi-teinte.

Nombre de personnes accueillies :

	en 1989	en 1990	Bilan
Français	503	453	- 10 %
Etrangers	125	204	+ 63 %
Total	628	657	+ 4,5 %

Allemands : 61

Hollandais : 41

Anglais : 39

Italiens : 19

Belges : 12

Suisses : 10

Espagnols : 10

Luxembourgeois : 5

Autrichiens : 3

Australiens : 2

Danois : 2

Nombre de nuitées :

	en 1989	en 1990	Bilan
Français	2963	3044	+ 3 %
Etrangers	163	383	+ 135 %
Total	3126	3427	+ 10 %

Durée moyenne de séjour :

	en 1989	en 1990
Français	5,9 jours	6,7 jours
Etrangers	1,3	1,9
Ensemble	5	5,2

Mode de séjour :

51 caravanes	158 tentes
80 camping-cars	6 divers (voitures)

Si le nombre de tentes est stable par rapport à 1989, les caravanes ont augmenté (51 contre 40) et les camping-cars ont été deux fois plus nombreux (80 contre 41).

* * * *

GITE D'ETAPE

L'occupation du gîte (géré par l'Association AVEL BEGAR STER) a correspondu à 1 267 nuitées en 1990.

LES ANGLAIS ACHETENT EN BRETAGNE

Selon la Banque de France, les résidents étrangers ont acheté en France en 1987 pour 5,6 milliards de francs de biens immobiliers tandis que les Français investissaient 1,5 milliard à l'étranger principalement en Espagne, aux Etats-Unis et au Canada.

Les Anglais sont les plus gros acheteurs après les Suisses et avant les Hollandais. Ils ont acquis, en 1987, 2 000 biens immobiliers pour près d'un milliard de francs. Pendant le même temps, les investissements français en Grande-Bretagne étaient 10 fois plus faibles.

Depuis le phénomène s'accélère. En 1988, 4 000 opérations immobilières ont été réalisées par les Anglais. 20 000 sont attendues pour 1990 et 100 000 Britanniques envisageraient de devenir propriétaire d'une maison en France d'ici cinq ans.

Intéressés par les maisons du Nord Pas-de-Calais, de Haute et Basse Normandie, ils achètent maintenant en Bretagne.

D'une étude réalisée par la Cellule Economique de Bretagne, il ressort que :

. En 1988 et 1989, près de 2 000 étrangers ont acheté un bien immobilier en Bretagne.

90 % sont des Britanniques originaires du sud de l'Angleterre, cadres ou chefs d'entreprises, âgés de 40 à 50 ans, préférant de loin les Côtes d'Armor et notamment la vallée de la Rance, avant le Morbihan, le Finistère (département très prisé par les Allemands) et l'Ille-et-Vilaine.

. Le bien est une maison typique, avec du caractère, isolée en milieu rural, avec environ 2 500 m² et qui vaut moins de 200 000 francs.

. Dans la plupart des cas, des travaux d'habitabilité sont réalisés pour un montant moyen de 100 000 francs, travaux effectués souvent par des artisans locaux mais également par les acheteurs du fait, d'une part de la profession qu'ils exercent et d'autre part du souci de réhabiliter à leur convenance.

. Le montant total des travaux réalisés sur les deux années 1988-1989 représente à peine 2 % du chiffre d'affaire total de l'entretien-amélioration des logements et bâtiments en Bretagne.

. L'achat a été financé pour 64 % des cas par un emprunt. Deux fois sur trois, ce prêt a été contracté dans une banque française, les taux d'intérêt étant plus élevés en Grande-Bretagne.

. Les Britanniques ont choisi la Bretagne parce qu'ils aiment cette région. A cette motivation affective s'ajoute la proximité des deux pays, la facilité des relations trans-Manche, le caractère du bâti et enfin le prix de l'immobilier breton.

. Un Britannique sur deux envisage de revendre le bien acheté d'ici cinq ans.

Ce phénomène récent continue en 1990 à se développer. S'agit-il d'un engouement passager ou d'un phénomène durable ?

D'après Cellule Economique de Bretagne
7, Bld Solférino à RENNES

LE MUSEE DE L'ANCIENNE ABBAYE

Ouvert effectivement le 17 juin dernier, le musée comptabilisait environ 26 000 entrées payantes au 31 décembre. Cet incontestable succès apparaît de bonne augure pour les années à venir qui devraient voir l'activité croître, la notoriété du musée s'affirmant progressivement.

Un sondage réalisé en août dernier auprès des visiteurs (384 personnes sondées) contient des renseignements intéressants pour la démarche touristique de la commune.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES VISITEURS

Finistère	35 %	
Autres départements	44 %	(dont la moitié environ de la région parisienne)
Etranger	21 %	

NATIONALITE DES VISITEURS ETRANGERS

Angleterre	39 %
Allemagne.....	27 %
Pays-Bas	11 %
Autres pays	19 %
Non connu	4 %

L'importance des visiteurs anglais ne manque pas de surprendre dans une région où les estivants allemands sont les plus nombreux.

* * *

MOYENS DE CONNAISSANCE DE LANDEVENNEC

par les guides	22 %
par le Syndicat d'Initiative	7 %
par les affiches	9 %
par l'abbaye	8 %
par la presse.....	10 %
par le musée	4 %
par d'autres moyens (amis, famille)	33 %
non connu	7 %

CENTRES D'INTERETS DES VISITEURS

Histoire bretonne	63 %
Histoire religieuse	35 %
Archéologie	44 %
Halte spirituelle	18 %
Vie monastique	21 %
Musée	43 %
Visite d'un monument	52 %

TEMPS DE PASSAGE A LANDEVENNEC

Une heure	5 %
Deux heures	36 %
Une demi -journée .	39 %
Une journée	10 %
Plus d'une journée.	9 %
Non connu	1 %

Ces temps de passage sont considérés comme plutôt importants par rapport à ceux habituellement rencontrés.

SUITE DE LA VISITE, APRES LE MUSEE

Nouvelle abbaye	62 %
Bourg	45 %
Forêt domaniale	3 %
Non connu	15 %

A NOTER ...

- la présentation du musée au Salon International de l'Architecture qui s'est tenu du 27 octobre au 4 novembre derniers à la Cité des Sciences et de l'Industrie (La Villette).
- la fermeture du musée en janvier pour travaux complémentaires.
De février au 30 avril, ouverture de 14 H à 18 H (sauf le mardi)
A partir du 1er mai, ouverture tous les jours de 10 H à 19 H (12 H à 19 H le dimanche).
- l'exposition temporaire "Un village au temps de Charlemagne" présentée par le Musée National des Arts et Traditions Populaires (jusqu'au 15 mars).
- le premier catalogue du musée consacré à la remarquable collection d'images pieuses du monastère (canivets des 17è et 18è siècles).

" Dévotes dentelles "

110 pages

En vente au musée ou par correspondance

Musée de l'Ancienne Abbaye - 29560 LANDEVENNEC

120 Francs + 25 Francs de port.

LE PREMIER TRACTEUR DE LA COMMUNE

Dans le bulletin de janvier 1990, nous vous interrogeons sur le premier tracteur agricole de LANDEVENNEC.

D'après les renseignements recueillis, nous savons maintenant que Jean POULIQUEN (aujourd'hui entrepreneur de travaux publics à TELGRUC) a été le premier à travailler sur la commune avec un tracteur qu'il possédait à ROSNOËN (un "FERGUSON" acquis en juillet 1949).

Par contre, le véritable premier tracteur de LANDEVENNEC a été celui de l'Abbaye en 1951-52, un semi-diesel de marque "BOLINDER" d'une puissance de 20 chevaux (voir la photo sur la couverture de ce bulletin - Aviez-vous reconnu le Père DANIEL ?).

Trois ou quatre années plus tard, vers 1955, d'autres tracteurs feront leur apparition et notamment le célèbre "PONY" à essence.

|| Qui pourrait maintenant nous dire quel a été
|| le dernier cheval de la commune ?

LES HUPPES

La huppe est un oiseau insectivore, long d'environ 25 cm, nichant dans les arbres creux. Elle porte sur la tête une grande touffe de plumes très caractéristique.

A deux reprises, en 1985 et 1990, nous avons eu l'occasion d'évoquer sa présence à LANDEVENNEC, au printemps.

Interrogée à ce sujet, la Société d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB) nous a indiqué que cet oiseau est relativement bien répandu à l'est d'une ligne VANNES-LAMBALLE. Plus à l'ouest, il ne fréquente guère que les côtes morbihannaises et sud-cornouaillaises.

Oiseau migrateur, la huppe peut-être vue, dans notre région, de passage en avril-mai puis en août-septembre.

L'espèce serait en régression.

LA JUSTICE A LANDEVENNEC
AUX 17^e et 18^e SIECLES

"A environ un quart de lieue (1) au couchant de Landévennec, sur la cime de la montagne nommée garenne (2) du Stivel, sont les quatre piliers ou patibulaires de la Justice de Landévennec, dont deux à peine encore subsistants et prêts à tomber, et les deux autres en bas ; ils sont construits en plein en pierres de taille et de dix-huit pieds (3) de hauteur, avec bases, chapiteaux et couronnement en amortissement, avec architecture, le tout en pierre de taille posée en chaux et sable..."

C'est Julien-Barthélémy DAVID, un ingénieur des Ponts et Chaussées chargé d'établir le devis des réparations (ô combien) nécessaires à l'abbaye qui nous laisse, en mars 1783, cette description précise.

Colonnes de pierre reliées par des traverses de bois, ces fourches patibulaires se trouvaient dans un terrain au nom évocateur : "goarem justissou" ou "park ar justissou". Nous les situerions aujourd'hui à proximité de la maison de Mr et Mme Roger BERTHIER, sur la hauteur (4).

DAVID évaluait les travaux de remise en état à 100 livres.

"....ils sont à reconstruire sur leurs fondements... il y sera remplacé à neuf les quatre entre-toises, ou petites solives, en bois de chêne, y manquant, lesquelles auront cinq à six pouces (5) de grosseur, ils seront peints en couleur gros ocre rouge, à huile de trois couches d'épaisseur..."

Le Gibet, en quelque sorte...

Seigneur temporel, l'Abbé de LANDEVENNEC possédait droit de haute, moyenne et basse justice ce qui permettait à sa juridiction de traiter des affaires extrêmement graves pouvant conduire à la pendaison.

La réalité était cependant autre. Les délits importants se jugeaient à la Cour Royale de Châteaulin ou au Présidial de Quimper, la juridiction abbatiale se limitant à des affaires de simple police, surtout au 18^e siècle. Les quatre fourches patibulaires ne furent donc vraisemblablement jamais utilisées et ne sont à considérer que comme représentatives du pouvoir judiciaire de l'Abbé (6).

Les archives gardent cependant trace d'une pendaison à LANDEVENNEC mais sur la place publique :

29 août 1688 - Alexandre LE BARON, un cultivateur de TELGRUC et Louis RIOU (dit "Courtisan") du village de Kerferman (en Telgruc) revenaient de la chapelle Notre-Dame de Port-Salut en CROZON (7).

En cours de route, LE BARON sollicit auprès de son compagnon quelques écrits qui pourraient être bien utiles à son beau-père à l'occasion d'un procès en cours devant le Présidial de Quimper. RIOU refusa, ce qui ne sembla toutefois pas ternir la fin du voyage retour.

Sur le coup de midi, LE BARON se rendit chez RIOU pour l'inviter à la chasse aux perdrix dans les "montagnes" de Kerferman et de Kerguiridic.

RIOU faisait la sieste sur un tas de paille...

Après avoir tout d'abord refusé, il accepta.

Mal lui en prit ! A peine le village quitté qu'il fût agressé par LE BARON et quelques complices en embuscade : garotté, le visage couvert d'un linge, frappé à coups de pied, de bâton, de crosse de fusil.

Des passants découvrirent le malheureux quelques heures plus tard sur le bord du chemin, inanimé.

Conduit chez lui, RIOU y décéda le 7 septembre.

LE BARON assista aux obsèques !

Au moment où il aspergeait d'eau bénite le cercueil, Anne LABASQUE, la femme de Louis RIOU, ne put se contenir et cria toute son abjection.

Quelques jours plus tard, LE BARON était arrêté. Le 21 mai 1689, Me Allain JACOB, juge à LANDEVENNEC, le condamnait à mort.

Après avoir fait amende honorable devant le porche de l'église de LANDEVENNEC, Alexandre LE BARON était conduit sur la place publique pour y être pendu.(8)

Christian PLESSIX-BUISSET, dans un ouvrage intitulé "Le criminel devant ses juges en Bretagne aux 16^e et 17^e siècles" (Editions MALOINE), rapporte un autre jugement prononcé par la justice abbatiale de LANDEVENNEC le 16 octobre 1602.

Ce jour-là, un certain Jan LE GOURLAY comparaissait pour "excès et violences". Condamné à faire amende honorable, à être marqué sur l'épaule gauche de la fleur de lys et à être banni de la juridiction dans les huit jours sous peine de pendaison, l'accusé se vit finalement condamné aux galères à perpétuité par la justice royale qui avait fait appel de la sentence prononcée par la juridiction de LANDEVENNEC, selon elle, trop clément.

Dans notre bulletin n° 1 (janvier 1982), nous évoquions une autre affaire : le meurtre, au Folgoat, d'Adrien BOT QUELEN, aubergiste à LANDEVENNEC. Ce fût à CHATEAULIN que se tint le procès le 21 juin 1725. L'un des quatre complices sauva sa tête et se retrouva aux galères. Les trois autres furent condamnés à mort. Conduits devant l'église Saint-Idunet de Châteaulin, tête et pieds nus, en chemise, une torche ardente à la main, sur le dos un écriteau mentionnant "meurtrier et assassin", ils durent implorer le pardon avant d'être pendus sur la place publique. Après vingt-quatre heures de potence,

les corps étaient transportés à LANDEVENNEC pour être exposés sur les lieux du crime, le long du chemin menant au Folgoat (9).

* * *

L'auditoire - nous dirions aujourd'hui le tribunal - se trouvait dans l'actuelle rue du Pâl, à proximité immédiate de la maison de Madame GUERMEUR (10).

Julien-Barthélémy DAVID, au travers de son devis de 1783, nous permet d'imaginer ce qu'il était :

" l'auditoire qui est au bourg de LANDEVENNEC, 20 pieds de long, 18 de haut, mur de derrière au midi ; une porte au rez-de-chaussée et deux fenêtres ; au premier étage une fenêtre, une fenêtre au pignon du levant...

Le presbytère est séparé de l'auditoire par un pignon...

Le pavé de l'auditoire fait en pierres vertes ; le pavé du parquet sera de six pouces au-dessus du reste de l'auditoire. En dedans du parquet, un banc est placé tout au pourtour pour les avocats et les procureurs, de 17 pieds de long, en trois parties, sur onze pouces de large, supporté par neuf poteaux scellés dans le pavé. En dehors du parquet, dans l'auditoire, le long du mur du midi, un banc pour les clients plaideurs, 9 pieds de long, 10 pouces de large ; en ce banc une chaise, pour le premier huissier, plus élevé de six pouces que le susdit banc, avec un marche pied, des accoudoirs et un dossier de deux pieds de haut sur cinq pieds de large, avec les armes de la seigneurie sculptées et de relief dans un écusson de 8 pouces de haut sur six de large. Un Christ peint sur un tableau de bois dont le cadre a deux pieds six pouces de haut sur 18 pouces de large. Dans le mur au-dessus de la porte seront mis en pierre de taille les armes de la seigneurie sculptées de relief dans un écusson d'un pied de hauteur sur 8 pouces de large."

Durant la Révolution, la municipalité de LANDEVENNEC se réunira dans cet auditoire qui sera vendu le 4^e jour complémentaire de l'an 7 (20 septembre 1799) avec la chapelle Sainte Blanche (11) et une autre maison au Citoyen PARIS intervenant pour CAMPOURCY, Directeur de la Manufacture Nationale des Poudres et Salpêtres au PONT-DE-BUIS.

Le 3 messidor an 11 (22 juin 1803), l'auditoire, la chapelle et la maison seront revendus aux Sieurs TIPHAIGNE, Maire de LANDEVENNEC et Jacques SALAUN.

* * *

Autour de cet auditoire, tout un petit monde : le sénéchal, le bailli, le greffier, les procureurs...

Le sénéchal, à défaut le bailli, rendait les jugements au cours d'audiences qui se tenaient le mercredi à 3 heures.

Il n'était pas rare de trouver plusieurs charges à l'intérieur d'une même famille. Ainsi, en 1786, quand un certain LEGERVILLE occupait les fonctions de sénéchal, son adjoint -le bailli- n'était autre que Monsieur LEGERVILLE père. Sensiblement à la même période, on recontrait également GESTIN père et fils...

La probité de ces magistrats ne semblait pas toujours exemplaire.

Le lundi 17 mars 1698 -par exemple- Monsieur de KERSAUZON, bailli et lieutenant général au Siège Royal de Brest et son adjoint Jean JOUAN arrivaient par la mer à LANDEVENNEC et se dirigeaient immédiatement chez Hervé BOUSSARD, au bas du port, greffier de la juridiction abbatiale depuis mai 1696. Ils y trouvaient Pierre BOUSSARD, père d'Hervé et procureur fiscal (12).

Au-dessus de la porte, un bouchon servait d'enseigne de cabaret !

Pierre BOUSSARD se justifia en expliquant que le

débit était tenu par sa fille Marguerite et qu'en aucun cas ni son fils, ni lui-même, ne s'y intéressaient.

Un examen des registres et liasses du greffe permit de constater de nombreuses irrégularités : pièces manquantes, feuilles arrachées, droits trop élevés...

Trois jours plus tard, le 20, de KERSAUZON et son adjoint se rendaient chez Mathurin PEZRON au haut de la Grand' Rue, précédent greffier, et y rencontraient des irrégularités similaires. Ainsi Catherine FEUTEUN qui ne s'exprimait qu'en breton, ce qui nécessita un interprète en la personne de Jean GUIVIC, vint expliquer qu'elle avait versé à PEZRON bien plus qu'il n'avait mentionné sur l'acte.

Ces falsifications n'étaient bien entendu pas spécifiques à LANDEVENNEC mais correspondaient à toute une époque.

A ces charges directement liées à la justice, s'ajoutaient d'autres fonctions dépendant également de la juridiction abbatiale : le procureur fiscal, les notaires...

R. LARS.

Notes :

- (1) Une lieue = environ 5 km
- (2) Gareme (goarem en breton) = étendue de lande
- (3) Un pied = 33 cm
- (4) Références cadatrales actuelles : A 907-908-1391-1392
- (5) Un pouce = 1/12 pied = 2,75 cm
- (6) Un Seigneur pouvait posséder 2, 4 ou 6 fourches patibulaires selon l'importance de sa juridiction
- (7) Cette chapelle située près de l'Aber (Tal-Ar-Groas en Crozon) n'existait déjà plus au début du 19^e siècle
- (8) Archives départementales B 2116
Cahiers de l'Iroise, avril-juin 1958
- (9) Archives départementales B 825

- (10) cf. bulletin n° 9 (janvier 1986) - La paroisse de
LANDEVENNEC au 17^e siècle par J.N. EON
- (11) Située primitivement au Pâl, la chapelle Ste Blanche
fût transférée à proximité de l'abbaye au début du
18^e siècle. Disparue au début du 19^e siècle
- (12) Archives départementales B 1850



1755



1765



L'an Mil sept cent etrante sept

Timbres figurant sur des actes (notariés) de la juridiction
abbatiale de Landévennec.

LES TRAVAUX D'ARISTIDE VINCENT

Ingénieur Civil

Maire de LANDEVENNEC, 1835-1836 et 1837-1844

Dans le bulletin n° 5 (janvier 1984), Jean-Noël EON nous présentait Aristide VINCENT (1804-1879), propriétaire de l'abbaye et Maire de LANDEVENNEC de 1835 à 1844 avec une interruption de janvier 1836 à septembre 1837, période durant laquelle il dirigea une mine de charbon dans l'Allier.

Esprit fertile, Aristide VINCENT est intervenu dans une multitude de domaines, laissant de nombreuses études dont certaines ont été éditées ou sont parues dans des journaux tels que "L'Armoricain", "L'Océan" ou "Le Bas-Breton".

Si des médailles d'or obtenues à divers concours récompenseront son travail, il faut aussi lui reconnaître une certaine part d'irréalisme et de romantisme qui lui vaudront bien des échecs.

Ainsi, par exemple, cette mine de charbon à MONTET dans l'Allier où il s'est laissé entraîner par l'un de ses amis, directeur du "Journal des connaissances usuelles et pratiques", une mine qu'il fallait remettre en état. Rapidement l'affaire périclita et Aristide reviendra à LANDEVENNEC pour apprendre, qu'entre temps, la place d'agent-voyer chef promise par le Préfet avait été attribuée à une autre personne. Il se lance alors dans un commerce de draps et toiles à LANDEVENNEC.

Il avait imaginé une digue reliant la France à l'Angleterre, s'était intéressé à la médecine, avait rédigé un projet de constitution...

Tel était Aristide VINCENT.

* * *

AGRICULTURE

1. Les soirées d'un bon cultivateur breton ou entretiens entre plusieurs cultivateurs sur le moyen d'augmenter l'aisance du cultivateur en améliorant la culture des terres et plusieurs autres branches accessoires de l'économie rurale.

1831 - environ 60 pages manuscrites format in 12.

Etude présentée sous forme de dialogues entre agriculteurs avec pour thèmes la préparation des terres, les engrais, les prairies artificielles, les assolements, le bétail, la volaille, les fromages...

2. Précis d'hygiène, ou soirées d'un bon cultivateur breton, entretiens sur les soins que l'habitant de la campagne doit prendre pour conserver la santé, rendre son habitation plus saine et plus agréable et augmenter la somme de son bien-être.

Non daté.

Etude également écrite sous forme de conversations et destinée au concours fondé par M. BILLARD, Préfet du Finistère.

3. Essai sur les prairies naturelles.

17/05/1843

Médaille d'argent obtenue le 22/07/1843 au concours ouvert par la Société Vétérinaire du Finistère sur l'amélioration et la création des prairies naturelles dans le département.

Edité à Brest en 1845 chez Edouard ANNER, imprimeur-libraire.

4. Recherches sur l'emploi des sels de soude et de potasse dans la culture.

Non daté

2 pages manuscrites format 18 x 23 cm environ.

5. Catéchisme agronomique à l'usage des écoles primaires rurales.

Edité en 1860 par l'imprimerie ROGER à Brest.

6. Notice sur l'abeille.

1848 ?

Médaille d'Or à Brest en 1850

Editée par la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Brest (vers 1855 ?).

7. Notice sur les silos.

Non daté.

LA MER, SES RESSOURCES

8. De l'inscription maritime - Ses abus ; obstacles qu'elle apporte à l'exploitation des mers ; modifications dont elle est susceptible.

Non daté.

Manuscrit de 63 pages format 18 x 24 cm comprenant des observations sur l'huître, le sable coquillier, le goémon rouge, la vase, l'eau de mer, la moule. Contient également un projet de législation des pêches.

9. Mémoires sur les ressources que présentent la Rade de Brest et ses affluents aux points de vue agricoles, maritimes et commerciaux.

Non daté.

Manuscrit de 21 pages, format 21 x 28 cm.

10. Observations sur les parcs et viviers.

1866.

Manuscrit de 15 pages (incomplet),
format 18 x 23 cm.

11. Notice sur l'huître.

Non daté (1865).

Editée par l'imprimerie AMELOT - Châteaulin
24 pages, format 15 x 23 cm.

12. Etude sur les varechs.

1868.

Réalisée pour un concours.

13. Avis sur la législation du goémon.

1841.

Etude présentée au Conseil Municipal de
Landévennec (15/03/1841).

NAVIGATION

14. Note sur les avantages de la substitution de deux hélices
latérales et centrales à l'hélice à l'arrière employée au-
jourd'hui.

Brest - 29/04/1857.

Manuscrit de 11 pages, format 20 x 26 cm.

15. Moyen d'éviter les collisions en mer.

Non daté.

Manuscrit de 5 pages, format 20 x 26 cm.

16. Amélioration de la Loire et autres fleuves.

04/04/1847.

A. VINCENT envisage une division longitu-
dinale de la Loire entre Orléans et Nantes
en deux parties d'inégales largeurs, la
plus petite restant navigable en période

de basses eaux, la plus large servant d'exutoire lors des crues.

17. Bouées porte-pilote.

Non daté.

18. La vapeur mise à la portée des aspirants capitaines au long-cours et au cabotage.

Non daté.

19. Guide du commandant de navires à vapeur, à l'usage des capitaines au long-cours et au cabotage.

1845.

20. Traité théorique et pratique des machines à vapeur marines.

1846.

21. Conditions d'avancement des marins, l'instruction, l'administration, les salaires, les retraites, etc.

Non daté.

22. Voies et communications.

1853.

Projet d'établissement d'un bateau à vapeur entre Brest et Port-Launay paru dans le journal "L'Armoricain" du 09/11/1853.

LA MARINE

23. Nouveau système de défense des côtes.

1844.

Mémoire présenté à l'Académie des Sciences

le 23/09/1844 et contenant trois parties :

- Nouveau système de défense des côtes par des batteries flottantes cuirassées.
- Projet d'un nouveau canon se chargeant par la culasse.
- Moyen d'empêcher les embarcations sous voiles de chavirer.

Edité par LEFOURNIER - Brest en 1862,
19 pages, format 13 x 21 cm.

24. Réforme maritime.

Brest - 10/01/1859.

A. VINCENT donne sa conception de la Marine dans un mémoire adressé au Maréchal VAILLANT, Ministre de la Marine, et remis à l'Empereur.

25. Idées sur la défense de Brest.

1873.

MEDECINE / SOCIAL

26. Médecine rationnelle pour les cas les plus généraux.

Non daté.

27. Médecine des bonnes femmes ou l'art de guérir par la science de l'expérience.

Non daté.

28. Faut-il rétablir les tours ?

1877

Notice écrite pour le concours ouvert par la Société Protectrice de l'Enfance le 01/12/1877.

29. Documents sur les institutions charitables se rapportant à l'enfance.

1874.

Notice écrite le 10/06/1874 pour le concours ouvert par la Société Protectrice de l'Enfance à Marseille le 01/12/1874.

30. Essai sur le paupérisme et la mendicité.

Non daté.

Mémoire présenté au concours ouvert par la société d'Emulation de Brest.

A. VINCENT prévoit notamment des restaurants pour les ouvriers et les nécessiteux ainsi que des logements, des caisses de secours et de retraites, un salaire minimum...

31. Etude des moyens les plus propres à amener la réduction du prix de la viande et, par suite, des conditions de meilleure alimentation chez le peuple.

1847.

Médaille de bronze de la Société Académique de Nantes.

32. Nécessité du déplacement de l'hospice actuel de Brest.

Non daté.

Projet très précis de construction d'un nouvel hôpital.

33. Projet d'organisation d'une réserve publique de céréales à Brest.

1847.

Paru dans "Revue Bretonne et Maritime".

34. De l'influence de la première éducation de l'enfant.

Non daté.

Etude réalisée pour un concours à

Marseille (Mention honorable).

35. Moyen de connaître la puissance lactifère des femmes.

Non daté.

Médaille de vermeil obtenue à un concours
à Marseille.

36. Essai sur la subsistance publique.

1844.

37. Articles parus dans le journal "Le Bas-Breton" et consacrés
à certaines maladies.

20/01/1877 (typhus, fièvres typhoïdes), 06/04/1878.

ETUDES DIVERSES

38. Arithmétique.

1839.

Manuscrit de 361 pages. Cours d'arithmétique.

39. Entretiens sur les phénomènes physiques.

Non daté.

A rapprocher des n°s 1 et 2 consacrés à
l'agriculture.

40. Le propulseur hydraulique de Yves-Marie THOMAS de CAMBEZ
(Côtes du Nord).

1859

Paru dans le journal "Echo de Morlaix".

41. Notice sur les paratonnerres en paille.

Non daté.

42. Notice sur l'art de découvrir les sources.
Non daté.

43. Notice historique sur la machine à vapeur.
Non daté.

22 pages

44. Améliorations à imposer aux chemins de fer actuels.
Non daté.

A. VINCENT préconise l'installation de toilettes à l'extrémité des wagons et la possibilité de réservation des places.

45. Traité de jurisprudence du mur mitoyen.
Non daté.

46. Construction d'un théâtre provisoire à la halle de BREST pour 1 400 personnes.
Non daté.

47. Construction d'un grand théâtre.
Non daté.

48. Construction d'une digue pour relier la FRANCE à l'ANGLETERRE.
Non daté.

49. Avant-projet d'un grand canal maritime de DUNKERQUE à ADGE pour faire communiquer les marines du Nord de l'EUROPE avec le canal de SUEZ et l'INDE à travers la FRANCE.
Non daté.

50. Divers articles parus dans le journal "L'Océan".

- Appel à tous les hommes bienveillants (1847).
- Appel aux Bretons du FINISTERE pour faire de BREST un port transatlantique (20/05/1847)

- Echange de vue sur le travail des ouvriers (07/08/1847).

51. Notice historique sur LANDEVENNEC.

1847 et 1866.

Etude sur le passé et l'avenir de LANDEVENNEC.

- Deux rédactions différentes :

"Revue bretonne et maritime", 1847

"Le Bas-Breton", janvier/février 1866.

52. Mémoires.

1875.

53. Projet de constitution.

1849 à 1877.

* * *

Réalisé à partir des recherches de Monsieur Gilbert HERPE (descendant d'A. VINCENT), du Père MARC, de Jean Noël EON et de Roger LARS, ce relevé montre bien l'insatiable appétit intellectuel d'Aristide VINCENT mais également sa modernité.

En guise de conclusion, nous rapporterons la dédicace qu'il avait rédigée à l'intention de ses enfants en achevant, en 1877, son projet de constitution :

" A mes enfants,

Je ne vous laisse rien, qu'un nom honorable, et qu'un souvenir, pour que celui-ci persiste quelque temps, ne tombe pas bientôt dans l'oubli, qui est généralement le sort de la grande majorité des hommes après deux générations, je vous dédie cette constitution, fruit de mes réflexions de presque toute ma vie, qui contient beaucoup d'idées justes, pour cette raison, repoussées par les intrigants, repoussées par les timorés qui ont peur de tout changement, repoussées surtout par les charlatans qui aspirent au pouvoir.

Mais la vérité finit toujours par avoir raison. Les maximes de CONFUCIUS, de JESUS-CHRIST et autres sages de tous les temps, après avoir été niées pendant des siècles, sont acceptées en principe, il reste encore à les mettre en pratique. C'est ce que j'ai essayé de faire, ce que d'autres réussiront peut-être à faire adopter dans quelques siècles.

C'est la pierre tombale que je destine à me servir de monument funéraire pour perpétuer ma mémoire, et que je confie à votre piété, car la pierre qu'on mettrait sur moi serait enlevée quelques années après ; les idées seules restent.

Adieu ! je vous bénis !

Aristide VINCENT".



ARISTIDE VINCENT

portrait réalisé par Jim Eugène SEVELLEC (1897-1971)
(cahiers de l'Iroise, juillet-septembre 1971)

Né à BREST le 24/01/1804

Décédé à BREST le 27/01/1879

Maire de Landévennec, 1835-1836 et
1837-1844

Conseiller Municipal de BREST,
1865-1870

Membre de la Chambre Consultative
d'Agriculture

Vice-Président puis Secrétaire
Perpétuel de la Société d'Agriculture
de BREST

Membre de la Commission permanente
des pêches.

ARRONDISSEMENT
de Châteaulin

Commune
de Landerneau



DÉPARTEMENT
DU
FINISTÈRE.

Au Nom du Roi,

Le Préfet du Département du Finistère,

Vu les Articles 3 et 4 de la Loi du 21 Mars 1831, sur l'Organisation municipale;

Vu le Tableau des Conseillers municipaux de la Commune de Landerneau

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. M^r Vincent Quénec est nommé aux Fonctions de Maire de la Commune de Landerneau Arrondissement de Châteaulin

Art. 2. Avant d'entrer en fonctions, M^r Vincent prêter a le Serment de Fidélité au Roi des Français, d'Obedissance à la Charte constitutionnelle et aux Lois du Royaume, en présence du Conseil municipal.

Art. 3. Monsieur l'... de la Commune de ... est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait en Préfecture, à Quimper, le 14 J^uin 1834

Le Préfet du Finistère,

Par le Préfet :
le Secrétaire général

Duval



Bon G. Muller

NOUVEAU SYSTÈME

DE

DÉFENSE DES CÔTES

PRÉSENTÉ LE 24 SEPTEMBRE 1844

A L'Académie des Sciences

QUI L'A SOUMIS A L'EXAMEN

DE MM. FOUCAULT, FIORET ET DUPIERREY.

PAR

ARISTIDE VINCENT,

Ingénieur Civil.

ESSAI

SUR

LES PRAIRIES NATURELLES,

MÉMOIRE

Présenté au Concours ouvert par la Société Vétérinaire du Finistère, sur l'amélioration et la création des Prairies naturelles dans le département du Finistère,

ET QUI A OBTENU

LA MÉDAILLE OFFERTE EN PRIX PAR LA DITE SOCIÉTÉ, dans sa séance du 22 juillet 1843,

Présenté par M. le Préfet du Département,

Par ARISTIDE VINCENT,

INGÉNIEUR CIVIL, ANCIEN MAÎTRE DE LABORATOIRE.

Le tirage et le bon usage sont les
seuls de l'Etat.

A BREST,

Chez ÉDOUARD AXER, Imprimeur-Libraire,

Rue Saint-Yves, N° 32.

1845.

BREST

LIVRAIRIE DE J. D. ET A. LEFOURNIER

Grand'Rue, 86.

1862

CATÉCHISME AGRONOMIQUE

A L'USAGE

DES ÉCOLES PRIMAIRES RURALES

PAR

ARISTIDE VINCENT

Membre de la Commission permanente des Pêches, de la Commission
Consultative d'Agriculture et Vice-Président de la Société
d'Agriculture de Brest.

BREST

Imprimerie et lithographie MOULIN, rue d'Aiguillon, 48.

1860.

Trois publications d'Aristide VINCENT
Pages de couverture en réduction

QUELQUES JOURS A LANDEWEDNACK...

Depuis quelques années, nous envisagions de nous rendre à LANDEWEDNACK, cet autre LANDEVENNEC en Cornouaille britannique.

Deux homonymes, mais surtout des synonymes...

* * *

Ainsi, un soir de la fin de juillet 1990, nous embarquons à bord du "Quiberon", un navire de la Brittany Ferries attaché aux liaisons ROSCOFF-PLYMOUTH.

Il est 6 heures - heure anglaise - quand nous accostons. Il est alors déjà 7 heures en FRANCE.

Rapidement, nous quittons la ville et, en franchissant la rivière Tamar, pénétrons en Cornouailles (CORNWALL).

Un itinéraire détaillé, établi par John et Edna MOWER nos hôtes, nous évite tout souci d'itinéraire : LISKEARD, SANT-AUSTELL, TRURO (la capitale), HELSTON.

Nos appréhensions concernant la conduite à gauche sont vite dissipées sauf peut-être dans les ronds-points (que nous qualifions d'anglais en France !) et notamment dans les doubles ronds-points apparemment typiques de cette partie de l'Angleterre.

Après HELSTON, il nous reste encore une vingtaine de miles, environ 30 km, avant d'atteindre THE LIZARD ("Le lézard").

Les derniers miles nous donnent un avant-goût des petites routes que nous découvrirons par la suite et où une voiture et un vélo ne peuvent se croiser. Pas de bas-côtés, ni de fossés, directement les talus ! Heureusement de fréquents renforcements permettent à l'un des véhicules de se garer, ceci après un échange de politesse (toute britannique !) entre les deux conducteurs. Et tout cela se fait si rapidement que l'on n'a pas l'impression d'être ralenti.

Nous arrivons chez Mr et Mme MOWER en début de matinée.

Deux bouteilles de lait sont déposées près de la porte.

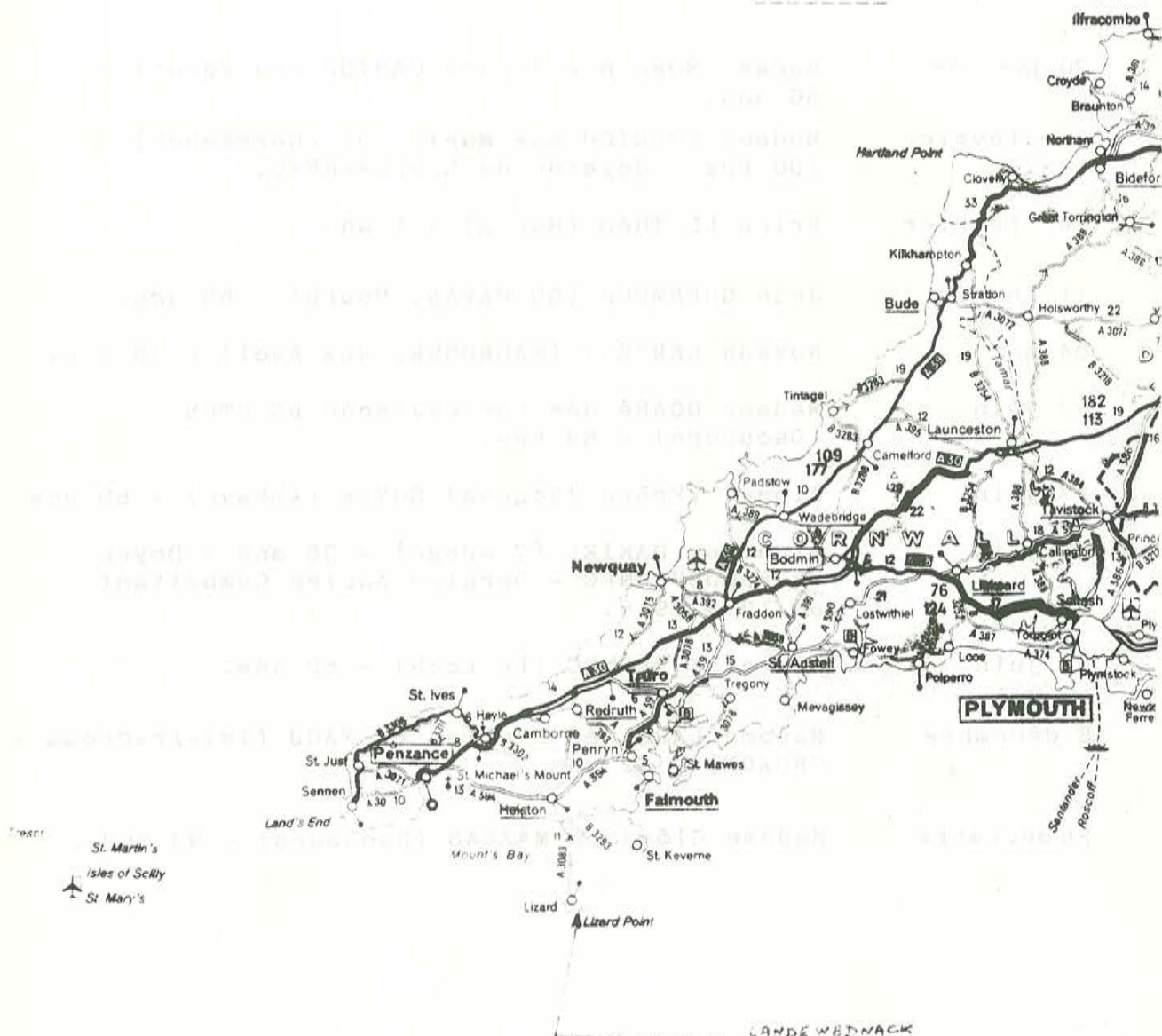
Ici, le laitier passe encore tous les matins. Angleterre des traditions...

LANDEWEDNACK, c'est cela. Un site superbe, une église, quelques maisons, le presbytère et un groupe de paroissiens chaleureux autour de leur Recteur.

Ce séjour nous a également permis de rencontrer Mrs FARNSWORTH et Mrs Thora HILL, respectivement actuel et ancien Chairman (malgré un système territorial différent du nôtre, traduisez par Maire) et d'évoquer des relations entre LANDEWEDNACK et LANDEVENNEC tant au civil que sur le plan religieux où des liens bien affirmés existent déjà avec l'Abbaye depuis quelques années.

Les premiers pas ont été accomplis, reste maintenant à poursuivre...

R. LARS.



NOS JOIES ET NOS PEINES EN 1990

Naissances :

15 janvier Christelle L'HELGOUALC'H (Bourg), née
à QUIMPER.

Mariages :

22 septembre Pierrick ELY (TELGRUC)
et Maryse QUEMENER (Daoubors)

Décès :

20 janvier Madame MORé née Jeanne CARIOU (La Forêt) -
66 ans.

1er février Madame GOURIOU née Marie EON (Gorréquer) -
100 ans - doyenne de LANDEVENNEC.

1er février Brice LE THÉO (Bourg) - 1 an.

11 février Jean GUERMEUR (GUIPAVAS, Bourg) - 58 ans.

04 mai Rozenn KERREST (EAUBONNE, Roz Avel) - 40 ans.

02 juin Madame DOARé née Marie-Jeanne LE STUM
(Daoubors) - 84 ans.

17 juin Albert (Frère Jacques) SOYER (Abbaye) - 69 ans.

27 juin Alphonse DANIEL (Ti-Page) - 96 ans - Doyen
de LANDEVENNEC - Dernier Ancien Combattant
de 1914-1918.

27 juin Alain LE VENNEC (Le Loch) - 62 ans.

8 décembre Madame LARS née Pauline LE FAOU (Tal-Ar-Groas -
CROZON) - 82 ans.

26 décembre Madame Clémence MAZéAS (Daoubors) - 93 ans.

